



Commune
de

1441 Valeyres-sous-Montagny

Valeyres-sous-Montagny, le 21 août 2023

Conseil général du 11 septembre 2023

Préavis municipal n°4/2023

Crédit d'investissement de CHF 450'000.00 pour l'assainissement des réseaux souterrains communaux (collecteurs défectueux et eau sous pression), le réaménagement du chemin des Cottalets, et la pose d'un candélabre.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Historique :

La Municipalité a actualisé son PDDE (plan directeur de la distribution de l'eau) en 2019. A ce jour, certaines étapes ont déjà été réalisées, notamment les plus importantes comme la mesure C9 (alimentation du réseau communal depuis la commune de Montagny) et le bouclage reliant le chemin des Piccardes au chemin des Cottalets. Dernièrement, le changement de la totalité du parc compteurs a été entrepris par vos autorités. Grâce à ces différents travaux, les premiers buts à atteindre dans le PDDE sont honorés à notre grande satisfaction. Néanmoins, certains tronçons datent et ne garantissent plus l'étanchéité souhaitée.

Aujourd'hui :

La Municipalité de Valeyres-sous-Montagny projette :

- l'assainissement des conduites d'eau sous-pression et des collecteurs des eaux usées et des eaux claires défectueux ciblés par une inspection caméra
- la réfection de la chaussée au chemin des Cottalets
- la pose d'un candélabre

Ces travaux nous permettront non seulement de continuer à mettre en œuvre les mesures du PDDE, mais également de remplacer les conduites d'eau sous pression qui montrent des signes de faiblesse. En effet, des interventions ponctuelles ont dû être réalisées engendrant des coûts de réparation.

La Municipalité avait d'ailleurs prévu dans son plan de législature pour l'année 2024 au poste eau sous pression pour la Grande-Rue, la route d'Orges et le chemin des Cottalets un montant de CHF 550'000.00.

Elle souhaite commencer par réaliser les travaux au chemin des Cottalets, avant de poursuivre sur la route d'Orges et la Grande-Rue, ceci notamment pour des raisons de trafic.

Le bureau Perret-Gentil à Yverdon-les-Bains a été mandaté pour mener à bien l'étude de l'étape citée en titre.

La Municipalité désire donc remplacer 70 mètres de tuyaux pour l'évacuation des eaux claires et usées et 200 mètres de conduites pour l'eau potable.

Le bureau mandaté a lancé un appel d'offres sur invitation à 3 entreprises pour les travaux de sanitaire et à 4 entreprises pour les travaux de génie civil.

En date du 15 août 2023, le procès-verbal d'ouverture des offres de génie civil a été établi, 3 entreprises ayant présenté une offre.

La date d'ouverture des offres pour le sanitaire étant fixée au 29 août 2023, les chiffres pour ce poste sont estimés par le bureau d'ingénieurs.

Conformément à la loi sur les marchés publics et à son ordonnance, le bureau Perret-Gentil a vérifié l'exactitude des chiffres. Autant pour le génie civil que le sanitaire, la pondération est de 60% pour les prix et de 40% pour les autres critères.

Planning :

Votation du crédit par le Conseil général :	septembre 2023
Adjudication formelle des travaux :	septembre 2023
Début des travaux :	septembre 2023
Fin des travaux :	décembre 2023

Subside ECA :

Le remplacement des conduites d'eau sous pression ainsi que la nouvelle conduite sont subsidiés par l'ECA, à raison d'environ CHF 7'000.00.

Le montant total des travaux est estimé à CHF 450'000.00 (TTC) :

Génie civil :

Montant basé selon offre : CHF 301'000.00

Appareillage :

Montant basé sur estimation de l'ingénieur : CHF 58'000.00

Eclairage public :

Montant basé sur devis de la Romande Energie CHF 4'400.00

Divers :

Constats avant travaux CHF 5'000.00

Inspections et contrôles (caméra) CHF 2'000.00

Honoraires d'ingénieurs civils et frais :

Montant basé sur l'offre Perret-Gentil + Rey et Associés SA CHF 43'000.00

Divers et imprévus : CHF 36'600.00

Le montant total de la demande de crédit d'investissement se monte donc à CHF 450'000.00.

Son mode de financement se fera de la manière suivante :

Subvention ECA	CHF 7'000.00
Ouverture d'un crédit	CHF 400'000.00
Montant payé par la trésorerie courante	CHF 43'000.00

Le total des travaux estimé à CHF 450'000.00 (TTC) est réparti de la manière suivante :

Routes :	CHF 300'200.00
Eau potable :	CHF 70'000.00
Epuration :	CHF 75'000.00
Eclairage public :	CHF 4'800.00

Charges liées à ces travaux :

Routes : charges d'exploitation pour CHF 300'200.00 en crédit complémentaire au budget 2023.

Eau potable : investissement de CHF 63'000.00, après déduction de la subvention ECA de CHF 7'000.00. L'amortissement sera de CHF 6'300.00 par année sur une durée de 10 ans, la première fois en 2024. A ce montant s'ajoutera un intérêt annuel d'environ CHF 1'500.00.

Epuration : investissement de CHF 75'000.00, l'amortissement sera de CHF 7'500.00 par année sur une durée de 10 ans, la première fois en 2024. A ce montant s'ajoutera un intérêt annuel d'environ CHF 1'800.00.

Eclairage public : charges d'exploitation pour CHF 4'800.00 en crédit complémentaire au budget 2023.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil général de Valeyres-sous-Montagny

- Vu le préavis de la Municipalité,
- Entendu le rapport de la commission des finances et gestion,
- Considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

Art. 1 : un crédit d'investissement de CHF 450'000.00 est accordé à la Municipalité en vue des travaux pour l'assainissement des réseaux souterrains communaux, le réaménagement du chemin des Cottalets et la pose d'un candélabre.

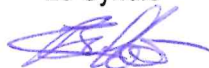
Art. 2 : la dépense sera financée par un emprunt bancaire de CHF 400'000.00, par une subvention de l'ECA de CHF 7'000.00 et l'apport de la trésorerie courante pour le solde de CHF 43'000.00.

Art. 3 : la Municipalité est autorisée à entreprendre les travaux.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 21 août 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



C. Buffat



La Secrétaire



A. Charrière

Annexe : plan pour visualisation du secteur